



Partenaire officiel



Société Astronomique
de France

Association (Loi 1901) pour l'initiation et la pratique de l'astronomie - Agrément Jeunesse & Education Populaire N° 44 630

Réunion du Conseil d'Administration Compte rendu

Réunion du 23/04/2003 à Sévérac (19h30 – 22h30)

Présents :

- BALLU David
- CHOTARD Stéphane
- ODILE Gérard
- POIRIER Sébastien (par téléphone)
- RONTAIN Jean-Paul
- SENARD Philippe

Excusés :

- MENORET Daniel
- RENARD Kévin
- ROUX Félicien

Président de séance : Stéphane CHOTARD

Secrétaire de séance : Sébastien POIRIER

Début de la réunion : 19H30.

Lors de cette réunion le CA a porté son attention sur différents points faisant partie de l'actualité passée, présente et à venir du club et a posé son attention plus particulièrement sur les notions de communication.

Agenda :

- Secrétariat
- Communication externe
- Communication interne
- Assemblée Générale de septembre prochain
- Carte de membre et cotisation
- Adhésion SAF et ANPCN
- Animations

Secrétariat

En raison de l'indisponibilité momentanée de notre secrétaire, le CA a décidé de se répartir le travail de secrétariat durant la période nécessaire (au plus 4 mois d'ici la prochaine assemblée générale) Gérard et Jean-Paul se sont aimablement proposés pour se répartir la tâche (merci !).

Mémo : Faciliter la tâche de secrétariat en installant des outils appropriés sur le PC du club.

Communication externe

- Forum de discussion sur le site web :

Le forum de discussion de Voyager3, accessible sur le net, est très peu actif (*euphémisme*). Un des intérêts d'un tel forum pour le club est l'apport d'informations pouvant être utiles pour les clubs, de la part de personnes extérieures. Le CA propose de faire une tentative d'amorce de discussion. Ainsi, des discussions traitant de la pollution lumineuse, de la réalisation d'instruments ou d'idées pédagogiques vont être lancées sur le forum. *Toutes les idées étant les bienvenues, si vous avez des propositions n'hésitez pas.*

- Téléphone :

Le CA s'est penché sur la question du numéro de téléphone à diffuser auprès du public (via les différents moyens de communications). Après réflexion, nous avons décidé de conserver le numéro de portable de Stéphane. Bien qu'un numéro de portable pose le problème du prix de la communication plus élevé, il présente l'avantage d'être toujours accessible, contrairement à un téléphone fixe où l'interlocuteur a de forte chance de tomber sur un répondeur compte tenu des occupations de chacun. Selon le CA, la meilleure solution serait d'avoir une ligne dédiée à Voyager3 avec un message dédié à Voyager3, ce qui n'est pas réellement possible pour le moment. Le CA pense que cette question pourra être reconsidérée lors de l'éventuelle mise en place de l'Observation Bretagne Atlantique (OBA).

- Plaquette de présentation :

Dans le but de promouvoir les activités du club à l'extérieur, le CA a décidé de réactualiser la plaquette de présentation du club. Le choix du format de la plaquette c'est porté sur un format A5 recto-verso (plus simple à mettre en œuvre et moins coûteux que le format A4 - 3 volets).

Les idées proposées par le CA sont de présenter les différentes activités du club, notamment la participation aux manifestations nationales grand public (type fête de la science / nuit des étoiles), manifestations locales (fête des associations / rando) ou régionale spécifique à l'astronomie (RIC, rencontres de la SAN, AstroCam), les activités internes au club (conférence, astrobrigolos), les animations scolaires ou CE, et les observations au sein du club (314mm) ainsi que ses projets (observatoire,...).

(Bien sûr, toutes vos idées pour cette plaquette sont les bienvenues)

L'idée est de diffuser cette plaquette sur les 3 départements (35/44/56).

Plutôt que de faire une unique plaquette, le CA se propose d'en faire deux différentes. Une générale pour le grand public et une plus spécifique en direction des écoles, CE et autres personnes susceptibles de nous demander des animations.

La plaquette de présentation générale sera notamment à l'attention des offices du tourisme, des planétariums, des opticiens, de nos partenaires, etc.

Trois remarques ont été soulignées lors de la réunion :

- *La densité de clubs d'astronomie est plus faible au nord de Redon. Ainsi, la présentation de V3 peut-être particulièrement intéresser des personnes de ces régions. Cela ne signifie pas que nous allons réduire notre communication vers la côte et Saint-Nazaire, bien au contraire.*

- *La liste des animations disponibles sur le site web est à revoir afin de recadrer les possibilités et les thèmes des animations (dossier de présentation de nos animations à télécharger).*

- *A noter qu'il nous semble intéressant d'explicitement spécifier sur les différents prospectus que les animations proposées dépendent des disponibilités des animateurs bénévoles de l'association.*

- Coordonnées de l'association :

Finalement dans le but d'actualiser nos coordonnées, le CA se propose de mettre en place une mailing liste de sites web (clubs et particuliers) référençant les adresses web obsolètes (notre adresse web étant fixée à présent à www.voyager3.com). De la même façon, le CA va s'assurer que les différents magazines traitant de l'astronomie ont l'adresse correcte de notre association.

Communication interne

- Un résumé mensuel des discussions échangées sur Internet va être mis en place. En effet, 25% des membres du club n'ont pas Internet. Toutefois, de nombreux échanges sont susceptibles d'intéresser les membres non-internautes (je ne parle pas forcément des histoires drôles...). C'est pourquoi les informations susceptibles d'être importantes ou urgentes seront rappelées lors des réunions du vendredi soir. Un bilan systématique sera diffusé aux membres n'ayant pas Internet pour que l'ensemble des membres puisse pleinement posséder les mêmes informations.
- Un résumé (succinct) hebdomadaire des réunions du vendredi soir au club va être fait afin que les membres internautes ne pouvant être présent lors des réunions puissent avoir des nouvelles de la vie du club (nous pensons notamment aux gens géographiquement distants).
- Proposition : Afin de diffuser au mieux les informations concernant la vie du club à l'ensemble des membres, nous proposons de faire à chaque réunion du CA et des différentes commissions (OBA, technique, etc.) un résumé écrit des échanges. En effet, les informations de ces réunions peuvent porter sur des discussions concernant l'ensemble des membres du club.

- Réunions du CA :

A la lumière de cette réunion, les membres du CA proposent de répéter de façon plus régulière ces moments de concertation et de réflexion. Une fréquence d'une réunion tous les quatre mois nous paraît profitable pour l'association.

Nous proposons :

- Une réunion en septembre quelques jours/semaines après l'AG afin que le CA élu s'organise en se répartissant différentes responsabilités.
- Une réunion en janvier et une réunion en mai.

Mémo :

Action pour le CA : mettre en place une liste d'adresses pour que les membres du CA puissent gérer facilement l'achat de certaines fournitures (comme par exemple l'ampoule pour le rétro projecteur, etc).

Action pour le CA : Faire une liste du matériel à disposition ainsi que de son état.

- Une autre initiative pour valoriser la communication interne à l'initiative de Franck M. a été lancée sous la forme d'un magazine du nom de 'Stellarion' présentant l'actualité du club et de l'astronomie et toutes autres informations que les membres désirent y mettre. Le magazine sera à publication irrégulière dans le temps en fonction de l'actualité et de la disponibilité de Franck.

- Actualité 'hors-astronomie' du club :

Le CA a réfléchi sur les événements récents survenus face au désaccord de point de vue entre certains membres du club. Après concertation et réflexion, il ne nous semble pas profitable d'organiser une réunion du club spécifiquement dédiée au débat de ces événements, le rôle de l'association étant défini par les statuts comme étant la pratique de l'astronomie entre les membres (voir article 2 des statuts). Bien sûr, toute personne désirent avoir des informations supplémentaires peut en faire part aux intéressés ou au CA qui se tient à l'entière disposition des membres du club. Le CA souligne simplement qu'à ce niveau il n'est pas du ressort du club d'organiser une telle réunion.

Assemblée Générale de septembre prochain

- Election bureau et conseil d'administration

Le CA s'est penché sur la question de l'organisation des votes lors de la prochaine AG ordinaire. La réflexion s'est principalement portée sur la facilité avec laquelle les membres du club pourront choisir les membres du CA. Ainsi, le CA a décidé d'associer au courrier de convocation de l'AG la liste de l'ensemble des membres du club.

Cette action permettra à la fois de donner la possibilité aux membres de connaître l'ensemble des noms des adhérents, notamment pour un établissement plus facile des procurations éventuelles. De plus nous pensons, afin que chacun puisse réfléchir posément que des candidats puissent se déclarer avant l'envoi du courrier de convocation à l'AG, afin d'établir et d'associer à ce courrier une liste préliminaire de candidats. Bien sûr, cette liste ne sera pas figée et ne sera clôturée que juste avant les élections de la même façon que lors des précédentes AG.

Nous rappelons que l'ensemble des membres du club peut prétendre aux élections (bureau et CA), avec les seules restrictions suivantes pour le bureau :

- Avoir plus de 18 ans pour postuler à la présidence ou à la trésorerie
- Avoir plus de 16 ans pour postuler au secrétariat

L'ensemble des 9 membres du conseil d'administration doit être choisis afin que le groupe 'CA' soit à même de pouvoir gérer les différentes tâches associées à leurs fonctions et à la vie du club. Le CA est un groupe de personnes à géométrie variable qui s'organise en fonction des disponibilités et/ou des compétences de chacun de ses membres. L'essence même du bureau et du CA est la motivation et le goût de la vie associative

Carte de membre et cotisation

- Carte de membre :

Suite à l'offre de réduction sur des achats de la part de certains de nos partenaires, la question de la mise en place d'une carte de membres a été évoquée.

Ainsi, le CA a décidé de mettre en place une carte de membre, carte donnant accès à l'ensemble des réductions offertes par nos partenaires.

Le choix du CA s'est porté sur une carte annuelle et renouvelée lors de l'acquittement de la cotisation.

Typiquement, la carte de membre sera recto/verso et comportera le logo de Voyager 3 astronomie, le nom et la photo du membre, la période de validité de la carte et la liste de réduction proposée par nos différents partenaires.

Par souci de simplicité, le CA se propose de réaliser la photo qui se trouvera sur votre carte de membre. Cette action vous évitera de nous donner une photo d'identité (*et sera l'occasion pour le CA de pratiquer la photo numérique*).

- Cotisation :

En raison de la mise en place de la carte et par souci de simplifier la gestion des cotisations, le CA a décidé de ramener l'acquittement des cotisations à date fixe. Jusqu'à présent chaque membre de l'association payait sa cotisation à la date anniversaire de son entrée au club.

Le choix de cette date s'est naturellement porté sur le jour de l'AG.

La transition entre les 2 systèmes sera effectuée le jour de la prochaine AG et s'effectuera au prorata du mois en cours par rapport au mois anniversaire marquant votre arrivée au club.

Exemple pour une personne arrivée un 1^{er} avril :

La personne étant arrivée un 1^{er} avril a acquitté sa cotisation en avril 2003 de 23 € par exemple. Elle est donc valable jusqu'au 1^{er} avril 2004.

Pour valider sa cotisation jusqu'à la fin de la saison 2003-2004, soit jusqu'au 31 août 2004, il manque 5 mois (d'avril à août inclus)

En septembre 2003, elle payera donc $(23/12) \times 5 = 9,58$ € et cotisera à nouveau pour un an en septembre 2004.

Pour les nouveaux membres, qui arriveront après ce changement de fonctionnement, la personne arrivant entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre, soit entre 0 et 3 mois après le début d'une nouvelle saison (1^{er} septembre), payeront la totalité de leur cotisation. Au delà de 3 mois, la cotisation pour la première année sera calculée au prorata du moins en cours par rapport à la date de fin de la saison en cours (31 août).

Conscient de la gêne occasionnée par ce changement de fonctionnement, le CA vous prie de l'excuser pour ces complications exceptionnelles.

Compte tenu du désir de mieux informer les membres du club (*cf. § communication interne*) et de mettre en place la carte de réduction (carte de membre), le CA proposera aux membres lors de la prochaine AG une réévaluation des tarifs de la cotisation annuelle.

Nous soumettrons au vote des membres de l'association les tarifs suivants :

- 15 € pour les moins de 15 ans (inclus), contre 15 € actuellement
- 25 € pour les plus de 15 ans contre 23 €
- 30 € pour les plus de 15 ans la première année pour couvrir les frais de 5 € du classeur d'accueil, contre 28 € actuellement

Adhésion SAF et ANPCN

Des adhésions à deux associations ont été présentées au CA comme pouvant être potentiellement bénéfiques pour Voyager 3 astronomie : la SAF (Société Astronomique de France) et l'ANPCN (Association Nationale Pour la Protection du Ciel Nocturne) avec des cotisations annuelles respectives de 23 et 16 €.

- L'adhésion à la SAF nous propose entre autres une possibilité d'avoir un soutien et des appuis possibles dans nos projets. Une possibilité d'animateur 'expert' dans leur domaine.
- L'adhésion à l'ANPCN est une aide financière pour leur campagne de sensibilisation au problème de la pollution lumineuse couvrant diverses problématiques : sécurité, développement durable, héritage du ciel pour les générations futures.

Après réflexion, le CA a décidé d'adhérer à la SAF, pour que l'association se fasse sa propre expérience sur les apports de cette adhésion pour notre association. L'adhésion à l'ANPCN n'a pas été retenue et sera reconsidérée dans le futur.

Animations

- Astrocam & Fête de la science :

Voyager 3 astronomie a la chance de pouvoir participer et animer de nombreuses manifestations. Toutefois, le CA a évoqué que la fin de l'été et le début de l'automne pouvait devenir une période éprouvante et demandant beaucoup d'investissement de la part des membres sur peu de temps, à cause de la proximité des animations Astrocam, dont Voyager 3 est l'organisateur dans l'ouest, et Fête de la Science.

Ces animations sont toutes deux intéressantes.

Dans le cadre d'Astrocam, il a été évoqué que nous pourrions faire un Week-end Astrocam (WEDAC : Week-End Des AstroCamiens) interne au club permettant aux non-initiés à la webcam de se renseigner plus facilement auprès des membres de notre association pratiquant ce type d'imagerie.

Ainsi le CA propose d'ouvrir officiellement aux personnes extérieures au club les rencontres Astrocam uniquement une année sur deux. Ainsi une année sur deux, l'organisation sera simplifiée et demandera moins de temps de préparation.

Parallèlement, le CA propose que l'association participe uniquement une année sur deux à la Fête de la Science, qui sera en alternance avec l'animation Astrocam ouverte aux personnes externes au club.

Le CA note que l'expérience de la Fête de la Science a été très enrichissante et pense que le principe de la mise en place d'expériences en binôme ou à plusieurs est à rééditer.

En conclusion, le début de l'automne sera plus souple au niveau des animations pour le bonheur de l'ensemble des membres...

- Nuit des Etoiles :

La Nuit des Etoiles 2003 approche à grand pas (date de la NE : vendredi 08/08/2003)

Le CA note qu'il est grand temps d'amorcer la préparation de cette animation, qui reste l'événement majeur pour notre association. Généralement, la mise en place du matériel le jour de la Nuit des Etoiles se passe sans difficulté particulière du fait que la grande majorité de l'organisation se passe bien avant, durant les mois de mai/juin/juillet.

Ainsi, toute personne désirant aider le CA pour la mise en place de la Nuit des Etoiles est la bienvenue. En effet, compte tenu de la quantité de travail à effectuer, il nous est impossible de tout déléguer au CA qui par ailleurs doit aussi s'occuper de la vie du club en dehors de la Nuit des Etoiles. *Merci de nous signaler rapidement si vous vous désirez nous donner un coup de pouce (même si c'est un petit pouce).*

Fin de la réunion : 22h30.

Récapitulatif des actions:

- Le CA se répartit la charge du secrétariat jusqu'à la prochaine AG. **(Gérard & Jean-Paul)**
- Un résumé mensuel des discussions échangées sur Internet va être mis en place. **(CA)**
- Résumé hebdomadaire des réunions du club via email. **(CA)**
- Faire un résumé des discussions lors des réunions du CA ou des commissions. **(tout le monde)**
- Mettre en place une liste d'adresse pour que les membres du CA puissent gérer facilement l'achat de certaines fournitures comme par exemple l'ampoule pour le rétro projecteur. **(CA)**
- Faire une liste du matériel à disposition ainsi que de son état. **(CA)**
- Maquettes des nouvelles plaquettes de présentation du club **(Stéphane)**
- Contacter les différents sites web pour mettre à jour les liens sur notre site web **(Philippe & Jean-Paul)**

Sévérac le 23/04/2003, Meudon le 26/04/2003.
Sébastien POIRIER,
Secrétaire de séance